

Compte rendu Comité Directeur 30 janvier 2012

Présents : Mmes CHAPELON / QUEYREL

Mrs BOYER / CHATAIN / CHOSSON / COLOMBANI / DEPARDON / FOURNET / PERCHET

Excusés : Mr CAZAUX

Club de RHODIA :

Assistent à cet entretien: M. GOUBERT, représentant du club (invité) et M. LESAGE (CDA).

M. Goubert nous informe que des discussions sont engagées au sein de son club pour un éventuel transfert de leur siège administratif en Drôme pour la saison 2012-2013. Le club devra réunir une assemblée générale extraordinaire pour entériner cette décision et cela dans les plus brefs délais.

ARBITRAGE :

Mr RIBET a démissionné du CA et par conséquent ne peut plus assurer la présidence de la CDA.

Mr CHOSSON assurera la liaison entre la CDA et le Comité Directeur.

Les membres élus du CD souhaitent que M. Ribet continue à assurer ses missions au sein de la commission d'arbitrage.

PARRAINAGE :

M. THIEVENT a rencontré les frères Gille qui accepteraient que le comité utilise leur « image » dans un premier temps. Un parrainage serait envisageable par la suite.

Le CD souhaite que ce partenariat couvre les différentes structures portées par le comité.

BUDGET :

Les budgets des commissions sont reconduits pour la saison 2012-2013 à l'exception de celui de la communication qui fera l'objet d'une prochaine réunion.

Les notes de frais seront remboursées tous les 15 jours.

TECHNIQUE :

A compter du 1er mars 2012 : Les sélectionné(e)s participant à un stage du comité devront apporter comme à l'accoutumée un repas tiré du sac. Pour les IC et ID, chaque sélectionné(e) participera financièrement au coût du repas en établissant un chèque d'un montant de 7 euros à l'ordre du Comité.

Rappel : le responsable d'équipe en formation n'est pas indemnisé.

Les propositions suivantes seront à valider à l'Assemblée Générale du 08 juin 2012.

Participation à la vie du comité : 11,90 euros

Engagements :

- championnat adulte : 72 euros
- championnat -18M et -19F: 52 euros
- championnat jeune : 42 euros
- minihand, coupe, loisir : 26 euros

Indemnités :

- Délégué de match / Suivi d'arbitre/ Tuteur JA : 30 euros
- Responsable d'équipe / Formateur (journée) / Chronométrateur, secrétaire (journée) : 40 euros
- Responsable d'équipe / Formateur (1/2 journée) / chronométrateur, Secrétaire (1/2 journée) / Moniteur / adjoint responsable d'équipe : 20 euros

Prochain CD :

le lundi 20 février à 19h.